

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants sont capables :

- De gérer des groupes difficiles.
- De se constituer un véritable « bagage pédagogique »
- De s'approprier ce bagage.
- D'apprendre à enthousiasmer un groupe.
- D'impacter un groupe ou un individu.

PROGRAMME

Définir un objectif pédagogique :

- Définition d'un objectif.
- Comment bâtir un objectif pédagogique ?
- Les phrases types, les mots à privilégier.
- Les cycles d'acquisition de savoir.

Construire un bagage

- Le contenu d'un bagage
- Les règles de présentation.
- L'organisation d'une journée type

Devenir un formateur/moniteur coach

- Définition du coaching/management
- Monitoring.
- Que fait le coach ?
- Quelle est la démarche d'un coach.

PROGRAMME (SUITE)**Ma prise de parole en public**

- Autodiagnostic de ma prise de parole en public.
- Les techniques de prises de parole en public.
- La technique du chameau croissant.

La communication gagnante dans l'animation d'un groupe

- Les 5 fondamentaux de la communication.
- Le degré de sympathie de mehrabian.
- L'importance du non-verbal.
- Nos territoires.
- Nos zones d'interaction.
- La proxémie.
- Les postures

PEDAGOGIE**Les différents outils d'animation de formation : où, quand, comment les utiliser ? Les erreurs à éviter**

- La vidéo.
- La salle.
- Les jeux.
- Les groupes de travail.
- Le Paper board.

PEDAGOGIE (SUITE)**L'entraînement**

- Dans la peau d'un autre : exercices de théâtre
- Cyrano.
- Exercices d'articulation.
- La respiration diaphragmatique
- Exercices sur le souffle.
- La proxémie.
- Les postures.

La pédagogie s'appuie sur :

- De la vidéo
- Des mises en situations
- Des cas concrets

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référente handicap est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation.

Notre référente handicap : M. Karine RISSEL - Tél : 04.93.68.36.97

- Les stagiaires participant aux formations sur leur lieu de travail, la mise en place des moyens techniques relatifs à l'accueil des personnes présentant un handicap est à la charge de l'établissement d'accueil.
- Les moyens d'encadrement seront adaptés en fonction du handicap du stagiaire afin de répondre au mieux à celui-ci et d'offrir une formation de qualité.
- Le référent de l'établissement client devra nous faire part en amont de la participation d'un stagiaire en situation de handicap afin que les solutions les plus adaptées puissent être mises en œuvre.